

Mise en garde !

Mise en garde – Annuaire professionnel



International Fairs Directory/ société : MULPOR Company S.R.L.

Site internet : www.inter-fairs.com

Nous vous informons qu'une société domiciliée au Costa Rica démarché des entreprises luxembourgeoises, et des indépendants, au titre d'une soi-disant mise à jour de données dans un annuaire professionnel, regroupant les sociétés ayant exposé dans des salons/foires partout dans le monde.

La société **MULPOR Company S.R.L.**, domiciliée Calle 5 La Paz, Local 2, Entre Ave. 6 y 8 20101 Alajuela Costa Rica envoie en effet un courrier particulièrement flou et trompeur, dans le but de semer la confusion chez le destinataire.

Le trouble du professionnel résulte de l'utilisation du dernier salon auquel sa société a participé, ainsi que de l'apposition d'un numéro d'enregistrement, numéro correspondant évidemment uniquement à une référence interne.

Attention ! La signature de ce courrier vaut contrat et engage le professionnel à être enregistré sur l'annuaire. Ce contrat est conclu pour 3 années à raison de 1212 euros par an, dont il sera difficile de se dégager.

Ce contrat est soumis au droit costaricain, et relève des juridictions costaricaines.

Si vous avez été ainsi démarché, ou que par erreur vous avez signé un document « douteux », la **clc** est à votre disposition pour répondre à vos questions ou pour toute assistance.

Il est donc vivement recommandé aux membres de **sensibiliser votre personnel**

- **Sur le démarchage téléphonique et/ou physique et/ou courrier/courriel** visant à tromper des professionnels sous couvert de publicité, de renouvellement de contrat, ou encore de compléments d'informations. Ces échanges peuvent déboucher sur la conclusion de contrats, liant les parties et donc de frais.
- **Sur la vérification systématique** avec le service compétent de toute livraison et de toute facturation afférente à la livraison afin, le cas échéant, de refuser et/ou faire reprendre le bien déposé ou de s'abstenir de payer.

De manière générale, la **clc** invite ses membres à toujours bien **vérifier l'identité de leur correspondant, y compris lorsqu'il se présente en personne**. Tout professionnel doit être très vigilant avant de remplir des formulaires avec des données telles que noms, société, numéro de TVA. La **clc** recommande de ne jamais hésiter à demander plus d'informations avant de signer un contrat !

Il convient donc d'être très vigilants sur les offres reçues dans le cadre de leur activité, et **de toujours prendre connaissance des conditions générales de vente au préalable**. La vigilance sera accrue si les conditions de vente ne sont pas transmises par la société elle-même, ou si elles ne sont pas disponibles sur le site Internet.

Si vous avez signé le formulaire par erreur ou si votre société a été démarchée, la **clc** est à votre disposition pour répondre à vos questions ou pour toute assistance.